DECLARATION DES PERFORMANCES
N°. A232-F

1) Code d'identification : **DISPOSITIF ANTIPANIQUE EXUS LA**

2) Numéro d'identification : 4204301.047 KIT EXUS LA BC

3) Utilisation du produit : Barre antipanique pour issues de secours indiquée pour des portes à un vantail ou pour vantail actif des portes à deux vantaux, de dimensions jusqu'à 1350x2880mm/vantail, de masse jusqu'à 300kg/vantail, monté sur charnières ou pivots, avec résistance au feu jusqu'à $EI_2$120 - REI120 et étanchéité à la fumée. Saillie de la barre 125mm.

4) Producteur : NINZ S.p.A. - corso Trento 2/A
I-38061 ALA (TN) www.ninz.it
tel. +39 0464 678300 - fax +39 0464 679025

5) Mandataire : -

6) Syst. contrôle perform. : système 1

7) Norme harmonisée : EN 1125:2008

8) Organisme notifié : ICIM S.p.A. N.B. n°. 0425 a délivré le certifié de conformité du contrôle de production en fabrique n° 0425 CPD 1228.

9) Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performance-degré	Paragraphe EN 1125
Catégorie d'utilisation	3 - très fréquente	7.1
Endurance	7 - 200.000 cycles	7.2
Masse de la porte	7 - au-delà de 200kg	7.3
Usage sur porte coupe-feu/pare-fumée	B - indiqué	7.4
Sécurité pour les personnes	1 - issues de secours	7.5
Résistance à la corrosion	3 - 96 h (résist. élevée)	7.6
Sûreté pour les biens	2 - 1000N	7.7
Projection d'élément de manœuvre	1 - jusqu'à 150mm	7.8
Type de manœuvre	A - barre poussoir	7.9
Champ d'application de la porte	A - 1 ou 2 vantaux	7.10
Substances dangereuses	conforme	ZA

10) Les barres antipanique dont aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées au point 9. Cette déclaration de performances est délivrée sous la seule responsabilité du producteur dont au point 4.

Signé pour le producteur et en son nom par :

Ninz Karl
représentant légal NINZ S.p.A.

MANUEL D'INSTALLATION, D'USAGE ET D'ENTRETIEN

A232-F
5001329/4 - 07/15

SYMBOLES UTILISES

AVERTISSEMENT
Signale un danger pour les personnes et le matériel. Le manque de respect des avertissements signalés par ce symbole peut avoir des conséquences graves, telles que accidents et dommages au matériel.

ATTENTION
Signale un danger d'endommagement du matériel. Le manque de respect des avertissements qui sont signalés par ce symbole peut avoir comme conséquence des dommages occasionnés au matériel.

REMARQUE
Avertissements de caractère technique particulièrement important.

DESCRIPTIF DU PRODUIT

Barre antipanique pour portes à un vantail ou pour vantail actif des portes à deux vantaux installées en issues de secours et actionnée par le biais d'une barre poussoir. Composé de commandes en acier galvanisé, de carters et de leviers en aluminium chromé brillant, barre de manœuvre en aluminium, plaque simple aveugle extérieure en acier inox avec sous plaque en acier galvanisé et serrure antipanique.

FONCTIONNEMENT

Sans ouverture de la porte du côté tirant (plaque simple aveugle de couverture extérieure). Du côté poussant, l'ouverture est toujours possible en agissant sur la barre de manœuvre de la barre antipanique EXUS LA BC.

AVERTISSEMENTS

La barre antipanique EXUS actionnée par le biais d'une barre horizontale est destinée à être utilisée sur portes installées sur issues de secours où des situations de panique sont susceptibles de se produire.
Les caractéristiques de sécurité de ce produit à l'égard des personnes sont fondamentales pour sa conformité à la norme EN 1125. Aucune transformation n'est permise, à l'exception de celles qui sont décrites dans les présentes instructions.

RECOMMANDATIONS

Pour que la barre anti-panique puisse garantir un degré élevé de sécurité pour les personnes et un niveau de sécurité approprié pour les choses, elle ne doit être posée que sur des portes et des dormants qui sont dans de bonnes conditions. En conséquence, la porte doit être contrôlée, afin de s'assurer qu'elle est montée de manière correcte et qu'elle ne bute contre aucun obstacle au cours de son déplacement.
Il faut faire particulièrement attention à ce qu'un joint de fond de feuillure éventuel n'entrave pas le bon fonctionnement de la barre antipanique.

Dans le cas de portes à deux vantaux qui sont tous les deux équipés d'une barre anti-panique, il est indispensable de contrôler que chaque vantail s'ouvre quand la barre anti-panique correspondante est actionnée et que les vantaux s'ouvrent sans difficulté même lorsque l'on actionne les deux barres simultanément.

Pendant l'installation, il est indispensable de suivre scrupuleusement les instructions de pose qui figurent dans le présent document. Une fois le travail terminé, l'installateur doit remettre ledit document au responsable du site.
La barre doit être installée de manière à garantir la longueur utile maximum.
Pour le blocage de la porte en position de fermeture, on doit obligatoirement monter les dispositifs préconisés et en aucun cas différents de ceux qui figurent dans le présent document. Cela n'empêche pas l'installation de dispositifs de fermeture automatique.
Des dispositifs d'accès de l'extérieur différents des composants certifiés qui sont à la page 4/4, ne sont pas considérés conformes.
La barre anti-panique EXUS est conçue pour l'installation sur des portes métalliques avec structure interne en nid d'abeille.
Au cas où, pour amener la porte en position de fermeture, il faudrait utiliser un ferme-porte, il faut faire attention de ne pas entraver l'utilisation liée au pas des enfants, personnes âgées et les porteurs de handicap.
Sur la partie interne de la porte, immédiatement au-dessus de la barre de manœuvre, doit être placé un pictogramme (flèche).

Tous les composants fournis et décrits doivent être placés et montés conformément au présent document.

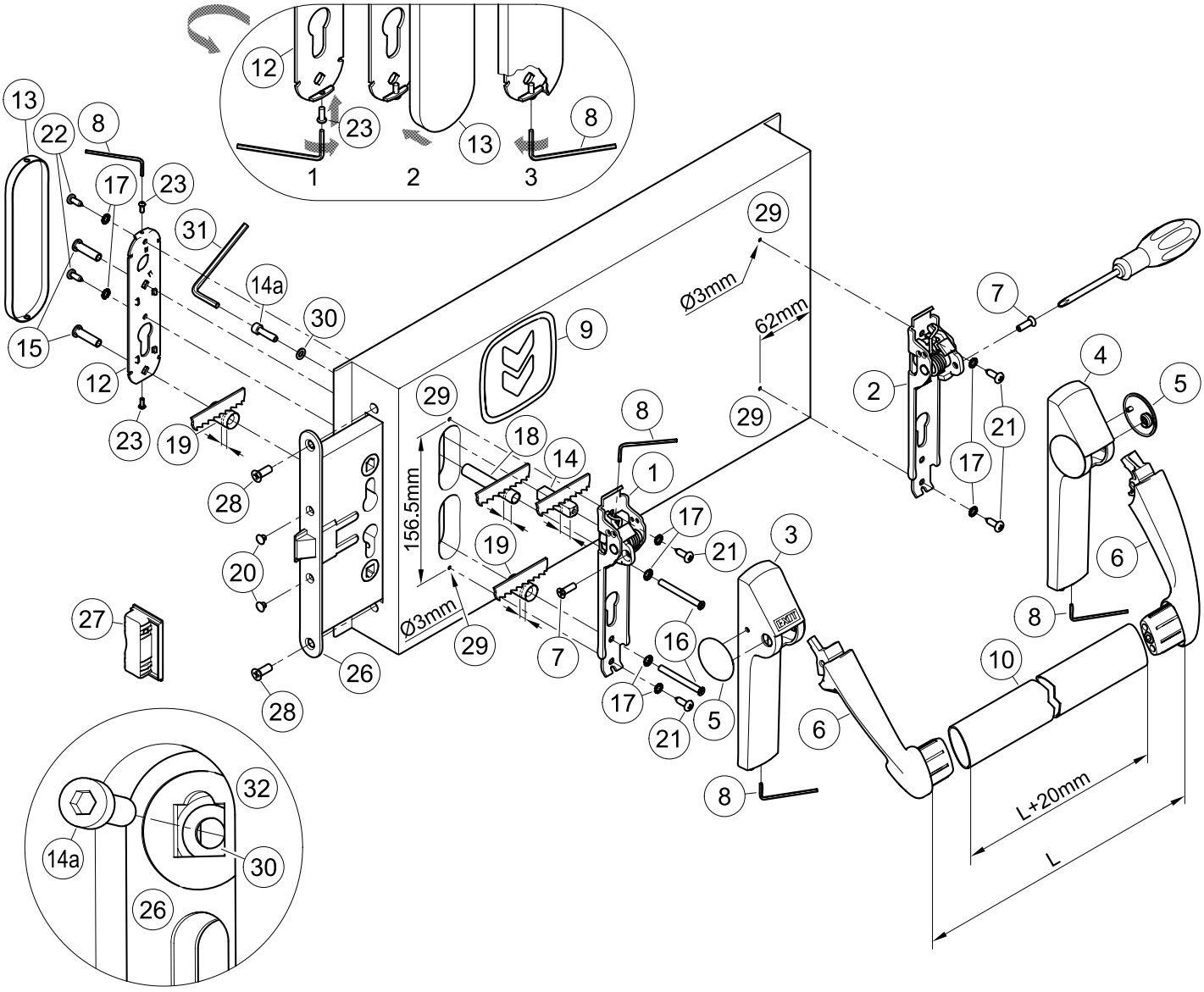

CONTENU DE L'EMBALLAGE KIT BARRE ANTIPANIQUE EXUS LA BC

position	qté	description
1, 2	01	Ensemble mécanisme Twist/Exus
3, 4, 5	01	Emballage carter Exus LA avec bouchons
6	01	Emballage paire de bras-levier Exus LA
7	02	Vis M5x16mm cruciforme
8	01	Clé hexagonale S2
9	01	Pictogramme autocollant (flèche verte)
10	01	Barre de manœuvre en aluminium anodisé
12	01	Sous-plaque en acier galvanisé
13	01	Couvre-plaque (carter) aveugle en acier inox
14, 14a	01	Tige carrée 9x9x40mm filetée avec vis M5x20mm à tête hexagonale creuse
15	02	Douille filetée M5

position	qté	description
16	02	Vis à tête fraisée M5x50mm
17	08	Rondelle dentée
18	01	Entretoise Ø10,3x60,6mm
19	02	Entretoise Ø15,0x23,5mm
20	02	Bouchon couvre-trou noir Ø8,8mm
21	04	Vis autotaraudeuse à tête cylindrique Ø4,8x16mm
22	02	Vis autotaraudeuse à tête cylindrique Ø4,2x13mm
23	02	Vis à tête bombée M3x8mm
26	01	Serrure antipanique
27	01	Gâche serrure porte Proget
30	01	Rondelle
31	01	Clé hexagonale S4
-	01	Gabarit de perçage A034
-	01	Notice de pose Kit barre antipanique Exus LA BC

Il est rappelé que l'installateur est tenu de rédiger, de signer et de remettre au titulaire du site une déclaration d'installation correcte, en faisant explicitement référence aux indications qui sont fournies par le producteur du dispositif pour issue de secours et lui remettre une copie de la notice de pose.

OUTILS À UTILISER

Tournevis cruciforme de grandeur moyenne ou visseuse électrique, perceuse électrique et foret acier Ø3 et Ø2mm, scie fine et scie pour aluminium.

IMPORTANT

- Le montage doit être réalisé par un personnel qualifié, qui doit suivre et respecter toutes les indications suivantes.
- Pour une installation correcte il est nécessaire que tous les composants fournis soient installés, entretoises et rondelles dentées incluses.
- Aucune modification par rapport à ce qui est indiqué n'est autorisée, de même qu'il n'est pas permis d'utiliser des composants différents de ceux qui sont indiqués dans le contenu de l'emballage.
- La barre antipanique Exus LA BC, en raison de sa fonction elle-même, doit être montée sur le côté de la porte qui est destiné à être poussé.
- Avant de procéder au montage, contrôler que tout correspond bien dans le contenu de l'emballage.
- Vérifier le type de plaque à appliquer et suivre les instructions spécifiques.
- On n'admet pas de configurations d'installation différentes de celles qui sont prévues dans le schéma figurant à la page 2/4.

INSTALLATION

- Démonter d'abord tous les composants de poignées ou barres qui sont éventuellement installés.
- Démonter la serrure (26) présente en dévissant les deux vis (28) frontales. Monter la serrure antipanique nouvelle (26) en réutilisant les deux vis (28) frontales pour la fixation.
- Adapter les entretoises en plastique (18 et 19) en fonction de l'épaisseur du vantail, de telle manière qu'ils ne saillant pas du vantail même.
- Adapter la tige carrée filetée (14) en fonction de l'épaisseur du vantail, de façon qu'il fait saillie de 11±1mm par rapport au vantail; il faut faire attention de le couper du côté qui est émoussé.
- Insérer la rondelle (30) dans le logement interne de la serrure (26), du côté tirant de la porte, comme montré au schéma (32). Introduire la vis M5x20mm (14a) dans la rondelle (30) et la visser à la tige carrée (14), en agissant avec la clé hexagonale S4 (31). Avant de serrer la vis (14a), il faut s'assurer que rondelle et tige carrée soient insérés correctement dans leurs logements.
- Visser sur la sous-plaque (12) les vis (23) pour la fixation du carter (13), assez pour pouvoir insérer le carter.
- Introduire les douilles filetées (15) dans la sous-plaque (12), en centrant bien le logement.
- Insérer les deux entretoises (18 et 19) dans les douilles filetées (15), rapprocher la sous-plaque du côté tirant du vantail, en faisant attention à centrer les douilles dans les trous respectifs.
- Rapprocher le mécanisme (1) de la barre du côté serrure (côté poussant de la porte) après avoir appliqué les vis (16), les rondelles dentées (17) et l'entretoise (19). Centrer correctement tige carrée et vis, en engageant à la main les premiers filets; fixer ensuite à l'aide du tournevis.
- Réaliser les trous (29) avec un foret Ø3mm, à l'aide du gabarit fourni placé bien nivelé. Si la tôle est déjà percé, percer de toute façon le renfort interne.
- Fixer davantage le mécanisme (1) avec les vis autotaraudeuses Ø4,8x16mm (21) et les rondelles dentées correspondantes (17).
- Bloquer la tige carré (14) sur le mécanisme de manœuvre (1), en agissant avec la clé hexagonale S2 (8).
- Fixer le mécanisme (2) de la barre du côté charnières, avec les vis autotaraudeuses Ø4,8x16mm (21), et les rondelles dentées (17).
- Enlever le bouchon (5) qui est tourné vers l'extérieur de chaque carter (3 et 4). Pour ce faire, il suffit d'introduire un doigt à l'intérieur du carter et de pousser le bouchon, sans cependant faire coulisser l'anneau d'arrêt en plastique. Appliquer le carter marqué "EXIT" (3) sur le mécanisme de manœuvre (1), et le carter (4) sur le mécanisme (2). Ne pas fixer les vis sans tête de manière à laisser les deux carters un peu lâches.
- Appliquer les bras-levier (6), en les bloquant avec les vis (7) prévues à cet effet, en utilisant un tournevis cruciforme.
- Prendre la mesure "L" correcte, ajouter 20mm, et couper la barre en aluminium (10) de longueur L+20mm; éliminer les bavures; enlever un bras-levier, enfiler la barre et fixer le tout.
- Fixer définitivement les carters (3 et 4), en vissant les vis sans tête avec la clé (8), mais sans forcer, après quoi, appliquer les bouchons (5).
- Enfiler les deux petits bouchons noirs (20) dans les trous restés ouverts de la serrure antipanique (26).
- Actionner la barre antipanique Exus LA BC en n'importe quel point de la barre de manœuvre, en contrôlant que l'ouverture du pêne demi-tour se fasse sans entrave et complètement. Procéder aux vérifications aussi bien lorsque la porte est ouverte que lorsque la porte est fermée; si c'est nécessaire limer la gâche en plastique (27) pour portes à un vantail ou la serrure du vantail semi-fixe pour portes à deux vantaux.
- Fixer davantage la sous-plaque (12) avec les vis autotaraudeuses Ø4,2x13mm (22) et les rondelles dentées correspondantes (17), après avoir percé la tôle avec un foret de Ø2mm. Placer le carter (13) sur la sous-plaque (sch. 2). En agissant avec la clé hexagonale S2 (8), dévisser les vis (23) afin de fixer le carter, en évitant déformations (sch. 3).
- Appliquer sur le côté interne de la porte, immédiatement au-dessus de la barre de manœuvre, le pictogramme (9) formé de la flèche verte.
- Pour finir, mesurer avec un dynamomètre la force nécessaire devant être appliquée sur la barre de manœuvre afin de déclencher la serrure. Inscrire les forces mesurées dans le présent document.

UTILISATION

- Vérifier que la porte s'ouvre toujours aisément.
- Éviter tout effort ou intervention inutile sur la plaque et sur la barre.
- Protéger la barre contre les agents atmosphériques externes.
- Éviter toute entrave qui pourrait empêcher la course de la barre.
- Ne peindre pas la serrure.
- Utiliser correctement la barre, en ne la tirant pas dans le sens contraire.
- Procéder immédiatement au remplacement des éléments endommagés ou fonctionnant mal.

ENTRETIEN

Dans le but de garantir une utilisation conforme à la norme, il est nécessaire de procéder aux contrôles d'entretien ordinaire suivants, à des intervalles ne dépassant pas un mois:

- Vérifier que tous les composants montés correspondent à ceux qui figurent dans les présentes instructions et qu'ils n'aient pas été ajoutés à la porte des dispositifs de blocage pas prévus de l'installation originaire.
- Contrôler et actionner la barre antipanique, afin de vérifier que tous les composants se trouvent dans des conditions de fonctionnement satisfaisantes.
- En ayant recours à un dynamomètre, vérifier que les forces d'ouverture n'ont pas été modifiées de manière sensible par rapport aux forces ayant été réglées au moment de l'installation originaire.
- Contrôler que toutes les vis soient bien serrées et bien fixer celles qui seraient éventuellement desserrées.
- Vérifier que l'actionnement de la barre se fasse sans effort et que le pêne demi-tour de la serrure se rétracte de sa gâche sans friction aucune. Au cas où l'ouverture de la porte serait rendue difficile par la friction du pêne demi-tour, on peut améliorer le coulissement en limant la gâche de manière appropriée.
- Actionner la barre anti-panique Exus LA BC aux deux extrémités de la barre, en contrôlant dans les deux cas le recul complet du pêne demi-tour.
- Contrôler qu'une fois qu'on a relâché la barre, le pêne demi-tour soit complètement sorti.
- Contrôler que la barre de manœuvre n'a pas été déformée et, si c'est le cas, la remplacer.
- Vérifier que les gâches et les douilles ne sont pas bloquées ou obstruées; dans un tel cas, éliminer l'obstruction.
- Le produit n'exige aucun entretien particulier: il est cependant conseillé de lubrifier à intervalles périodiques, avec du graisse en spray, les mécanismes internes de la serrure et de la barre, en agissant pour cette dernière de la fente du carter qui est placée sous les bras.
- Pour le nettoyage il faut utiliser: un détergent spécifique pour surfaces chromées sur la barre antipanique; un produit indiqué pour acier inox sur le carter de la plaque extérieure.

- D'éventuelles opérations de réparation doivent être réalisées par un personnel qualifié, en utilisant des pièces détachées originales NINZ.
- Le titulaire de l'activité est tenu de conserver la déclaration de correcte installation, de procéder à l'entretien correct de la barre en respectant toutes les indications d'entretien fournies par le producteur, d'annoter toutes les opérations d'entretien et de contrôle sur le registre et de conserver le présent document.

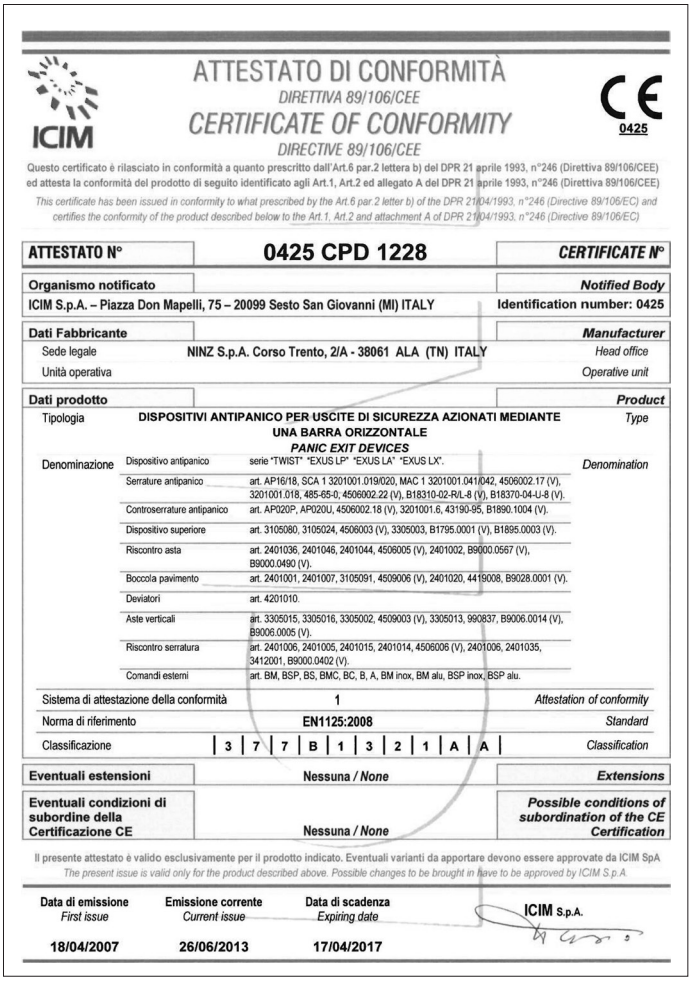

ICIM

ATTESTATO DI CONFORMITÀ
DIRETTIVA 89/106/CEE
CERTIFICATE OF CONFORMITY
DIRECTIVE 89/106/CEE

CE 0425

Questo certificato è rilasciato in conformità a quanto prescritto dall'Art.6 par.2 lettera b) del DPR 21 aprile 1993, n°246 (Direttiva 89/106/CEE) ed attesta la conformità del prodotto di seguito identificato agli Art.1, Art.2 ed allegato A del DPR 21 aprile 1993, n°246 (Direttiva 89/106/CEE)

This certificate has been issued in conformity to what prescribed by the Art.6 par.2 letter b) of the DPR 21/04/1993, n°246 (Directive 89/106/EC) and certifies the conformity of the product described below to the Art.1, Art.2 and attachment A of DPR 21/04/1993, n°246 (Directive 89/106/EC)

ATTESTATO N°	**0425 CPD 1228** — ***CERTIFICATE N°***
Organismo notificato	***Notified Body***
ICIM S.p.A. – Piazza Don Mapelli, 75 – 20099 Sesto San Giovanni (MI) ITALY	**Identification number: 0425**
Dati Fabbricante	***Manufacturer***
Sede legale	NINZ S.p.A. Corso Trento, 2/A - 38061 ALA (TN) ITALY — *Head office*
Unità operativa	*Operative unit*
Dati prodotto	***Product***
Tipologia	DISPOSITIVI ANTIPANICO PER USCITE DI SICUREZZA AZIONATI MEDIANTE UNA BARRA ORIZZONTALE / *PANIC EXIT DEVICES* — *Type*
Denominazione	*Denomination*
Dispositivo antipanico	serie "TWIST" "EXUS LP" "EXUS LA" "EXUS LX".
Serrature antipanico	art. AP16/18, SCA 1 3201001.019/020, MAC 1 3201001.041/042, 4506002.17 (V), 3201001.018, 485-65-0; 4506002.22 (V), B18310-02-R/L-8 (V), B18370-04-U-8 (V).
Controserrature antipanico	art. AP020P, AP020U, 4506002.18 (V), 3201001.6, 43190-95, B1890.1004 (V).
Dispositivo superiore	art. 3105080, 3105024, 4506003 (V), 3305003, B1795.0001 (V), B1895.0003 (V).
Riscontro asta	art. 2401036, 2401046, 2401044, 4506005 (V), 2401002, B9000.0567 (V), B9000.0490 (V).
Boccola pavimento	art. 2401001, 2401007, 3105091, 4509006 (V), 2401020, 4419008, B9028.0001 (V).
Deviatori	art. 4201010.
Aste verticali	art. 3305015, 3305016, 3305002, 4509003 (V), 3305013, 990837, B9006.0014 (V), B9006.0005 (V).
Riscontro serratura	art. 2401006, 2401005, 2401015, 2401014, 4506006 (V), 2401006, 2401035, 3412001, B9000.0402 (V).
Comandi esterni	art. BM, BSP, BS, BMC, BC, B, A, BM inox, BM alu, BSP inox, BSP alu.
Sistema di attestazione della conformità	1 — *Attestation of conformity*
Norma di riferimento	EN1125:2008 — *Standard*
Classificazione	3 | 7 | 7 | B | 1 | 3 | 2 | 1 | A | A — *Classification*
Eventuali estensioni	Nessuna / *None* — ***Extensions***
Eventuali condizioni di subordine della Certificazione CE	Nessuna / *None* — ***Possible conditions of subordination of the CE Certification***

Il presente attestato è valido esclusivamente per il prodotto indicato. Eventuali varianti da apportare devono essere approvate da ICIM SpA
The present issue is valid only for the product described above. Possible changes to be brought in have to be approved by ICIM S.p.A

Data di emissione *First issue*	Emissione corrente *Current issue*	Data di scadenza *Expiring date*	
18/04/2007	26/06/2013	17/04/2017	ICIM S.p.A.

Composants certifiés pour KIT EXUS LA BC

Dispositif antipanique: série "EXUS LA"

Serrure anti-panique: art. AP 16/18

Gâches serrure: art. 2401006, 2401005, 2401015, 2401014

Organe extérieur de manœuvre: art. BC inox

PIECES DETACHEES (voir dessin éclaté à la page 2/4)

position	code	description
1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9	3102058.001	Exus LA base - aluminium
1, 2	3105113.001	Ensemble mécanisme Twist-Exus LP/LA
3, 4, 5	3105161.001	Boîte carter Exus LA avec bouchons
6	3105139.001	Boîte bras-levier Exus LA
7	3105093.001	Accessoires vis barre anti-panique BASE Exus LA
8, 12, 13, 14, 14a, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 30, 31	4211101.025	Boîte BC Twist/Exus - acier inox
10	4204009	Boîte barre aluminium anodisé ou laqué
26	3201001.016	Serrure anti-panique à pousser (AP 16/18)
27	4212024.001	Boîte 10 gâche serrure Proget
27	4212025.001	Boîte 10 gâche serrure Univer 60mm
27	4212026.001	Boîte 10 gâche serrure Univer 50mm
27	4212027.001	Boîte 10 gâche serrure Rever

EN CAS DE REMPLACEMENT, ON DOIT UTILISER DES PIÈCES DÉTACHÉES ORIGINALES NINZ FAISANT PARTIE DE L'ENSEMBLE DU SYSTÈME CERTIFIÉ!

DEMONTAGE CORRECT

En cas de remplacement complet de la barre ou même d'un seul élément de celle-ci, on doit suivre de manière générale les mêmes indications d'installation en inversant la séquence des opérations.

Pour remplacer la serrure, il faut démonter toutes les parties de la barre dans la zone serrure, y compris la plaque extérieure. La serrure elle-même (26) s'enlève en dévissant les deux vis frontales.

Cette opération doit se faire avec le plus grand soin pour ne pas abîmer ou déplacer les composants qui se trouvent à l'intérieur du siège de la serrure !

REGISTRE ENTRETIEN

date	description intervention	force d'ouverture vérifiée	opérateur
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

Les présentes instructions doivent être remises au titulaire de l'activité, qui les conservera pour annoter les opérations d'entretien effectuées sur la barre anti-panique.